



Franck DEMAUMONT
et le Conseil municipal
vous souhaitent une
très **bonne année**

PRÉCARITÉ À CHALETTE LA RUCHE ÉCO EST LÀ POUR VOUS !



La Ruche ÉCO est implantée depuis 1995 à Chalette pour venir en aide aux personnes en situation de précarité sur le territoire. Depuis 2022, l'association adhère à l'ANDES (Agence nationale des épiceries solidaires) et s'est ainsi transformée en une sorte de commerce de proximité où les personnes ne paient qu'une partie du produit acheté.

Une équipe dynamique, un lieu accueillant

Située au 11-13 rue des Écoles, l'épicerie solidaire est installée dans les bâtiments de l'ancienne école de Vésines. Initialement cantonnée dans un petite espace (qui est aujourd'hui la réserve), la municipalité a agrandi l'espace de réception en aménageant l'accès à l'ancien restaurant scolaire dans son intégralité. Sur place, tout est identique avec les supermarchés standards : petits caddies ou paniers roulants, des aliments et produits en quantité, une caisse où régler. Mais vous y êtes mieux accueillis puisque vous êtes invités à prendre un thé, déguster des gâteaux et échanger avec les membres de l'association.

Composée d'une dizaine de bénévoles avec à sa tête Christian, président, et Marylène, vice-présidente, l'équipe accueille chaque mois des dizaines de personnes.

Tous les vendredis matin, Christian va chercher des stocks à l'Intermarché de Dordives (l'association se fournit essentiellement chez eux et auprès de la Banque Alimentaire). Leur réserve de produits provient également des 3 collectes qu'ils réalisent au cours de l'année dans différents centres commerciaux.

Un accompagnement social préalable

Les personnes susceptibles de bénéficier de La Ruche ÉCO sont orientées par le CCAS de Chalette, qui étudie leurs justificatifs de ressources et de charges avant de constituer un dossier. Cette démarche correspond globalement au

INFORMATIONS PRATIQUES :

Des ateliers sont proposés aux bénéficiaires le **19 décembre 2025, de 9h à midi** :

- Atelier cuisine
- Atelier déco de Noël

Inscription : à réaliser directement lors de votre passage à La Ruche Éco.

Pour y accéder, contactez le CCAS de Chalette au **02 18 12 01 90**.

fonctionnement-type des épiceries solidaires : un accompagnement social préalable, pour vérifier l'éligibilité. Cette orientation fait l'objet d'un contrat entre l'intéressé et le CCAS.

Les personnes inscrites peuvent ensuite se rendre sur place tous les vendredis de 13h30 à 17h et acheter des denrées selon le montant du solde mensuel qui leur est accordé, cette période étant généralement fixée à 3 mois. Par ailleurs, ils ne paient que 10% de la valeur réel du produit (un solde de 5€ équivaut à un caddie de 50€).

Comme dans une épicerie classique, les bénéficiaires peuvent choisir librement ce qu'ils veulent acheter : ce n'est pas un simple "panier imposé", mais un libre-service respectueux de leurs besoins, préférences, et dignité.

Les épiceries solidaires comme La Ruche ÉCO participent à la lutte contre la précarité alimentaire, mais de façon plus durable et respectueuse que des distributions classiques. Elles s'inscrivent dans une logique d'accompagnement qui peut aider les bénéficiaires à retrouver pied, regagner confiance, et reconstruire un projet de vie. Pour beaucoup, c'est un tremplin vers plus de stabilité.

Témoignage :

« Je ne touche pas encore ma retraite et mon mari est malade » témoigne Nadine, chalettoise. « Je viens ici toutes les semaines, même si parfois je fais mes courses en supermarché. Ici je peux acheter des produits d'hygiène qui sont très chers dans le commerce... Ça m'aide vraiment à joindre les deux bouts. »

Sommaire

3 Actualité

- Vœux du maire
- Inscriptions au repas des aînés
- Lancement des illuminations

4 Noël à Chalette

5 Vidéoprotection

- Le projet est entré dans une nouvelle phase

6 Dossier compost partagé

- Installation de bacs à compost partagés dans les quartiers

8 2025 en images

10 Dossier scolaire

- Un PAS (Pôle d'appui à la scolarité) mis en place sur le secteur chalettois

12 Sport et loisirs

- Résultats du concours des maisons et balcons fleuris

13 Médiathèque

14 Libre expression

15 Histoire

- La création du lac de Chalette

16 À l'affiche

En raison de la période pré-électorale, il n'y aura pas d'édito du maire jusqu'aux résultats des élections municipales de mars 2026.



Magazine réalisé par le Service communication de la Ville de Chalette-sur-Loing
CS 10047

45125 Chalette-sur-Loing cedex
contact.communication@ville-chalette.fr

Directeur de la publication : F. Demaumont

Rédaction : L. Gérard

Photos : Service com, freepik.com

Conception graphique : L. Gérard

Impression :

Nord'Imprim

Steenvoorde



Suivez-nous sur les réseaux sociaux !

VŒUX DU MAIRE

VOUS ÊTES CONVIÉS À LA MAISON DES ASSOCIATIONS LE 17 JANVIER 2026 !



**18h · Salle polyvalente · Maison des associations
32, rue Claude-Debussy · Chalette**

NOËL À CHALETTE **LE CME A LANCÉ LES ILLUMINATIONS DANS LA VILLE**



Lundi 15 décembre à 17h30, des jeunes élus du Conseil municipal des enfants ont appuyé sur le bouton des illuminations de la ville ! Tout autour de la mairie et sur les ronds-points chalettois, des décorations ont été réalisées par nos agents des Services techniques : félicitations à eux pour ce travail magnifique !

Rendez-vous en page 4 pour découvrir en images la magie de Noël à Chalette.

À noter

INSCRIPTIONS REPAS DES AÎNÉS

Vous êtes chalettois ? Vous avez au moins **65 ans** ? Inscrivez-vous vite pour le traditionnel **Repas des aînés** organisé le 21 février 2026 au gymnase du Château-Blanc : vous avez jusqu'au **9 janvier 2026** !

Vous êtes de la famille ou un proche d'un-e chalettois-e qui vient au repas ? Vous pouvez vous aussi vous inscrire !

Pour toute information complémentaire ou pour vous inscrire, contactez vite le 02 38 93 62 61 ou le 02 18 12 01 90.



YVELINES

dimanche 8 mars :

CARRIÈRES-SOUS-POISSY

ÉPÔNE

lundi 9 mars

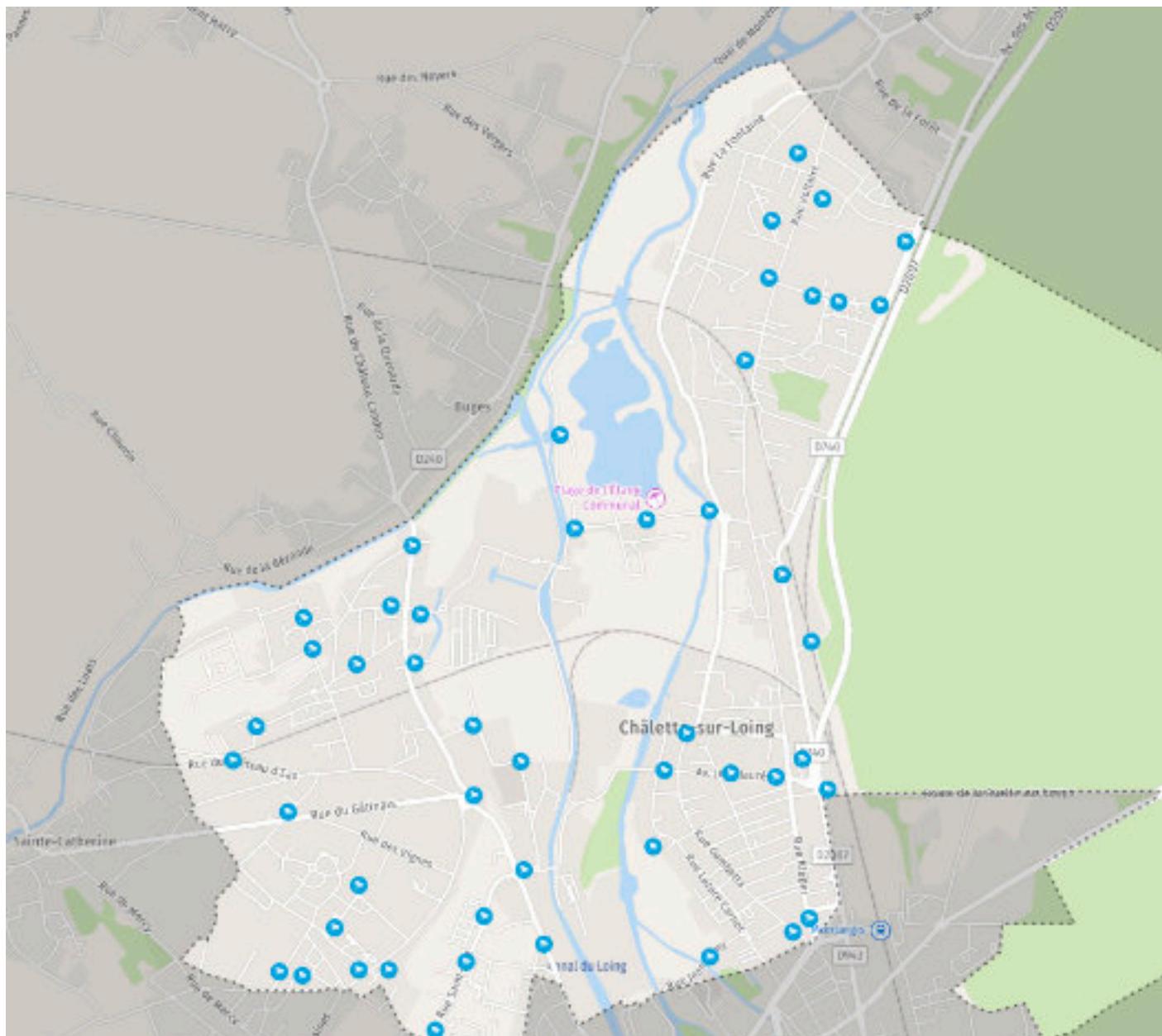
MONTARGIS

COURSE CYCLISTE PARIS-NICE

Lundi 9 mars 2026, le Paris-Nice traversera dans Chalette pour finir l'étape de la journée à Montargis. Cette année, le parcours passera dans la ville et des routes et des rues importantes seront coupées de 14h à 17h pour accueillir la deuxième course cycliste. On vous en dit plus dans le prochain magazine municipal !



PLUS DE SÉRÉNITÉ À CHALETTE LE PROJET DE VIDÉOPROTECTION ENTRE DANS UNE NOUVELLE PHASE



Les icônes de caméras représentent les points de vidéoprotection. Il pourra y avoir plusieurs caméras sur un même point.

49

POINTS DE
VIDÉOPROTECTION

103

CAMÉRAS
IMPLANTÉES

3 PHASES À VENIR :

1^{ÈRE} PHASE :

16 POINTS VIDÉO **36** CAMÉRAS : **375 015,02 €**

2^{ÈME} PHASE :

19 POINTS VIDÉO **42** CAMÉRAS : **291 887,71 €**

3^{ÈME} PHASE :

14 POINTS VIDÉO **25** CAMÉRAS : **200 661,60 €**

COÛT DE FONCTIONNEMENT :

3% DU MONTANT GLOBAL SOIT **31 000 €/an**

UN COMPOST PARTAGÉ

ACQUÉRIR DES RÉFLEXES ÉCORESPONSABLES ENSEMBLE



À Chalette, la municipalité, en partenariat avec le SMIRTOM, a mis en place des bacs à compost dans les cinq quartiers de la ville, afin de favoriser le compostage partagé et de sensibiliser les habitants à la gestion des biodéchets.

Pour accompagner cette initiative, des cafés-compost ont été organisés tout au long du mois de novembre. Ces rencontres conviviales ont permis aux Chalettois de rencontrer les équipes du SMIRTOM, de poser leurs questions, d'échanger des conseils et de mieux comprendre le fonctionnement du dispositif, le tout autour d'un café.

Trois bacs pour un compost réussi

Le compost partagé est organisé autour de trois bacs distincts, chacun ayant un rôle précis dans le processus de transformation des biodéchets :

- Le bac de **matière sèche** : rempli par le SMIRTOM et la municipalité, ce bac contient des copeaux de bois, des feuilles mortes et de petites branches. Ces matières sèches sont essentielles pour équilibrer l'humidité et favoriser la décomposition.

- Le bac **d'apport** : c'est ici que les habitants déposent leurs biodéchets, tels que les restes de repas, épluchures, coquilles d'œufs, marc de café, et autres déchets organiques. Ce bac est le seul accessible au public et constitue le cœur du compostage collectif.

- Le bac de **maturisation** : une fois le bac d'apport plein et mélangé au contenu du bac de matière sèche, le tout est transféré dans le bac de maturisation. C'est dans ce bac que les matières vont se décomposer lentement pour devenir un compost riche et fertile.

Fonctionnement du compost partagé



Le fonctionnement est simple et participatif :

- Les habitants viennent déposer leurs biodéchets dans le bac d'apport.
- Chaque semaine, les équipes du SMIRTOM ajoutent de la matière sèche dans ce bac afin de maintenir un bon équilibre entre humidité et aération, condition indispensable à une décomposition optimale. Ils vérifient également la température, un indicateur clé de l'activité microbienne.
- Une fois le mélange prêt, le contenu du bac d'apport est transféré dans le bac de maturisation, où la matière organique entame un processus de décomposition plus long.

Après environ six mois, le compost obtenu peut être utilisé pour le paillage des plantations et des jardins. Pour obtenir un compost pleinement mature et riche en nutriments, il faut patienter encore un an supplémentaire, afin de permettre à la matière de se stabiliser complètement. Ainsi, dès fin 2026, les habitants qui ont pris part à cette gestion des biodéchets pourront venir récupérer du compost pour leur jardin !

Une démarche écolo-gique et citoyenne

Ce dispositif permet aux Chalettois de réduire la quantité de déchets envoyés à l'incinération ou à la décharge, tout en produisant un compost naturel pour leurs espaces verts.

C'est également l'occasion d'adopter de nouvelles pratiques durables au quotidien, en favorisant le recyclage des biodéchets et le partage des ressources au sein de la communauté.

VERS UNE VILLE PLUS VERTE LES BACS DE COMPOST ONT ÉTÉ INSTALLÉS DANS LES QUARTIERS !



OÙ LES TROUVER À CHALETTE ?

 QUARTIER
DU BOURG
Place Jean-Jaurès

 QUARTIER
DU LANCY
Lotissement H. Barbusse

 QUARTIER DE LA
PONTONNERIE
Place A. Camus

 KENNEDY
CHÂTEAU-BLANC
Jardins partagés

 QUARTIER
DE VÉSINES
Gymnase Joliot-Curie & Cités Langlée

SERVICE PUBLIC OUVERTURE PROCHAINE D'UNE MAISON FRANCE SERVICES À CHALETTE

La collectivité et l'État ont conventionné pour la création d'une Maison France Services.

L'objectif est de proposer dans le quartier prioritaire de Vésines un accompagnement aux démarches administratives de la population.

2 conseillères seront mobilisées à raison de 25h par semaine pour répondre aux sollicitations des usagers.



Ch^{er}

Monsieur le Maire,

Observation :

Les France services constituent, depuis leur création en 2020, un pilier majeur du service public de proximité, gratuit, accessible à moins de 20 minutes et capable d'accompagner sans distinction tous les citoyens dans la réalisation de leurs démarches administratives dématérialisées.

Grâce à l'action coordonnée des 12 partenaires nationaux du bouquet de services et à des conseillers formés en continu, les France services offrent un accompagnement de premier niveau très apprécié des usagers, comme en témoigne le taux de satisfaction de 98,3 % dans le Loiret.

Je souhaite vous adresser mes sincères félicitations pour la labellisation de votre structure France services à Châlette-sur-Loing annoncée par Madame la ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, Mme Françoise GATEL, lors du congrès des maires à Paris le 20 novembre dernier.

Votre structure viendra renforcer un réseau territorial déjà finement maillé et appelé à s'étendre encore. Avec une nouvelle implantation à Châlette-sur-Loing, ce sont désormais 25 maisons France services qui seront accessibles aux Loirétains, dans un esprit de grande proximité et d'efficacité.

À la préfecture du Loiret, l'équipe France services composée de M. Lucas MARIENNE et de M. Joseph SAMUEL-AOUN restera pleinement mobilisée pour vous accompagner jusqu'à l'ouverture au public, pour soutenir la prise de poste et la montée en compétence des futurs conseillers mais aussi pour intégrer vos équipes au sein d'un dynamique réseau de professionnels.

Je tiens à saluer à nouveau la qualité de votre projet de service public de proximité au bénéfice des usagers les plus éloignés du numérique et vous assurer l'implication soutenue de mes équipes à vos côtés.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Bien à vous

Sophie BROCAS





VŒUX DU MAIRE À LA POPULATION



**CÉRÉMONIE DES JUSTES
PARMI LES NATIONS**



LÉGION D'HONNEUR



LES GUINGUETTES



**LE VILLAGE
CULTURE-LOISIRS**



LA BAIGNADE DU LAC



LES ATELIERS PARTICIPATIFS



REPAS DES AÎNÉS



**INAUGURATION DE LA
RUE DE LA LISIQUE**



REPAS DE PRÉ RENTRÉE



OCTOBRE ROSE



LA COLOR RUN



LE FESTIVAL MUSIC O' LOING

VERS UNE ÉCOLE PLUS INCLUSIVE INAUGURATION DU P.A.S SUR LE SECTEUR DE CHALETTE



Le 3 décembre, le collège Pablo-Picasso a accueilli un événement majeur pour l'avenir des élèves du territoire : l'inauguration officielle du Pôle d'Appui à la Scolarité (PAS) du secteur de Chalette-sur-Loing.

La Préfète du Loiret, le Recteur de l'académie Orléans-Tours et la Directrice régionale de l'ARS Centre-Val de Loire avaient fait le déplacement, aux côtés de l'Inspecteur de l'Éducation nationale (IEN), de la Directrice académique des services de l'Éducation nationale (DASEN), du maire de Chalette et de l'adjointe aux Affaires scolaires. Leur présence témoigne de l'intérêt de ce dispositif innovant pour l'école inclusive.

Mis en place depuis la rentrée 2025, ce PAS, porté conjointement par l'académie Orléans-Tours, l'ARS (Agence régionale de santé) et l'ADAPEI 45 (Association départementale d'amis et de parents d'enfants inadaptés), a déjà été sollicité une dizaine de fois par des familles ou des établissements souhaitant un accompagnement pour un élève en difficulté.

Un dispositif pour prévenir les difficultés scolaires

Le Pôle d'Appui à la Scolarité est un outil essentiel pour accompagner les élèves rencontrant des obstacles dans leur parcours scolaire, sans pour autant relever d'un suivi par la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées). Il peut s'agir, par exemple, d'élèves ayant du mal à rester concentrés, à organiser leur travail, à comprendre une consigne ou à gérer leurs émotions pendant le temps de classe.

L'objectif est clair : éviter que les difficultés ne s'installent et ne s'aggravent, en apportant rapidement des réponses adaptées. Grâce à une observation fine et à l'intervention de professionnels spécialisés, le PAS permet de mettre en place des aides ponctuelles, personnalisées et respectueuses du rythme de chaque élève.

Ce dispositif vient renforcer la volonté collective de construire une école véritablement inclusive, où chaque enfant, quels que soient ses besoins, peut progresser, s'épanouir et trouver sa place.

Un maillage territorial large et cohérent

Le PAS du secteur de Chalette intervient aussi bien dans les établissements du premier degré (écoles primaires et

élémentaires) que dans ceux du second degré (collèges et lycées). À Chalette, il est actuellement actif dans plusieurs structures :

- **Collèges** : Pablo-Picasso et Paul-Éluard
- **Lycée** : Château-Blanc
- **Écoles** : Miriam-Makeba, Michel-Moineau, Henri-Barbusse, Camille-Claudel

Il est également actif sur les communes de Corquilleroy, Cepoy et Pannes.

Pour mener à bien ses missions, le PAS s'appuie sur de nombreux partenaires médico-sociaux : ADAPEI 45, Maison des Adolescents, CMPP (Centre médico-psychopédagogique), Programme de réussite éducative (PRE), etc. Ce réseau permet d'assurer un suivi global, cohérent et coordonné.

Un accompagnement structuré en cinq étapes

Que la sollicitation émane d'une famille ou d'un enseignant, l'accompagnement proposé par le PAS suit un protocole clair et transparent en cinq phases :

- **Prise de contact**

L'équipe du PAS échange avec l'établissement ou la famille pour comprendre la situation de l'élève.

- **Analyse de la pertinence de l'intervention**

Si les difficultés de l'enfant entrent dans le champ d'action du dispositif, le PAS propose une rencontre.

- **Observation dans l'environnement scolaire**

Une visite de classe est organisée afin d'identifier précisément les besoins et les points d'appui de l'élève.

- **Proposition d'un plan d'action**

L'équipe élaboré des adaptations pédagogiques ou organisationnelles pour

une durée définie, en accord avec la famille, condition indispensable pour la mise en œuvre des préconisations.

- **Bilan en fin de période**

Une évaluation est conduite pour mesurer l'évolution de l'élève, identifier les progrès réalisés et ajuster les adaptations si nécessaire.

Une dynamique départementale en pleine expansion

Après une phase d'expérimentation lancée en 2024 dans quatre départements précurseurs, le Loiret bénéficie depuis la rentrée 2025 de deux Pôles d'Appui à la Scolarité, dont celui de Chalette. L'objectif, espéré à horizon 2027, est

ambitieux : déployer ces pôles dans tout le département, afin de garantir à chaque élève un accès facilité à des réponses adaptées et à un soutien de proximité.

Contact

Vous pouvez contacter le PAS de Chalette les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Les mercredis la permanence téléphonique est disponible de 8h à 12h. Vous pouvez également prendre rendez-vous au collège Pablo-Picasso :

02 38 24 29 16

pas45-chalette-picasso@ac-orleans-tours.fr

SEMAINE DE LA SANTÉ À PAUL-ÉLUARD DES ACTIVITÉS SUR LA SANTÉ PHYSIQUE ET PSYCHIQUE

Début octobre, les élèves du collège Paul-Éluard ont participé à une semaine entièrement consacrée à la santé, au bien-être et à la prévention, une initiative ambitieuse portée par Julien Joyeux, professeur d'EPS et coordonnateur du projet. L'objectif : inscrire le traditionnel cross annuel dans une démarche plus large, pour sensibiliser les jeunes à l'importance de la pratique physique régulière.

« Les qualités physiques de base ne sont plus au rendez-vous : rapidité, force, coordination... il faut réagir vite ! » alerte M. Joyeux, inquiet du niveau de motricité observé chez les adolescents. Cette semaine thématique visait justement à redynamiser les habitudes de vie, tout en donnant aux collégiens les outils nécessaires pour prendre soin d'eux.

Des ateliers variés pour une dynamique collective

Tout au long de la semaine, les élèves ont participé à différents ateliers et cumulé des points pour leur classe, afin d'encourager l'émulation positive et l'esprit d'équipe.

« Le but est d'impulser une dynamique collective autour d'un sujet qui les concerne tous », explique l'enseignant.

Un programme complet :

- Lundi : hygiène de vie et alimentation pour les sixièmes,
- Mardi : sport adapté pour les cinquièmes,
- Mercredi : santé mentale et bien-être pour les troisièmes,
- Jeudi : prévention et équilibre numérique pour les quatrièmes,
- Vendredi : Cross final « Champion de soi-même ».

Chaque thème permettait d'aborder des questions essentielles pour la santé des jeunes : sommeil, alimentation, activité physique, gestion du stress, rapport aux écrans...

Des partenaires mobilisés pour accompagner les élèves

La réussite de cette semaine reposait sur un réseau solide de partenaires.

« Nous avons un gros partenariat avec l'hôpital de Montargis. Des profession-

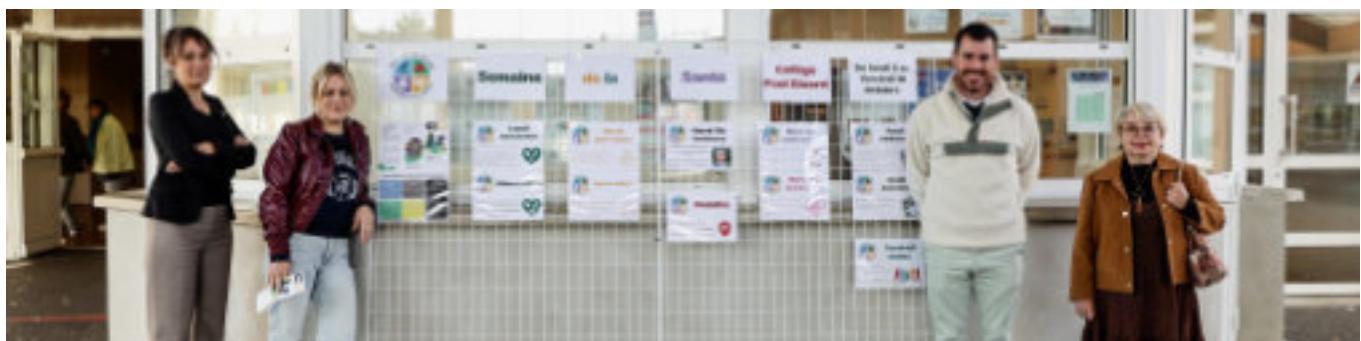
nels de santé sont libérés spécialement pour venir rencontrer les élèves. L'hôpital d'Orléans nous a également fourni les supports nécessaires à la prévention sur les usages numériques », souligne M. Joyeux.

Des enseignants en Activité Physique Adaptée (APA), ainsi qu'une hypnothérapeute, sont intervenus pour sensibiliser les collégiens aux bons réflexes santé, tant physiques que psychologiques.

Le cross final : un moment fort, valorisant pour tous les élèves

Point d'orgue de la semaine : le cross du vendredi, baptisé « Champion de soi-même », pensé pour mettre en valeur les efforts individuels avant la performance. Organisé en trois groupes de niveau, il a permis à chacun de courir à son rythme, tout en mesurant ses progrès.

Entre deux courses, les élèves pouvaient participer à des ateliers de secourisme, de prévention routière, à des défis sportifs et à un parcours du combattant, de quoi maintenir l'énergie et la motivation jusqu'à la fin de la journée.



TROPHÉES DES SPORTS SPORTIFS, DIRIGEANTS ET BÉNÉVOLES CHALETTOIS RÉCOMPENSÉS.

Le 6 décembre dernier, s'est déroulée la soirée de remise des Trophées du sport de la ville de Chalette. Cette soirée comme a pu le dire permet de mettre en lumière les talents sportifs qui font briller la ville toute l'année partout en France ou à l'étranger, mais aussi les dirigeants et les bénévoles, sans lesquels rien ne serait possible.

Ainsi, neuf trophées ont été décernés, avec pour chacun, une présentation sur scène des trois nominés, à l'image de ce qui s'est fait pour « Les Trophées du Sport du Loiret ». Une présentation bien cadencée entrecoupée une première fois par l'association de danse

rythmique chalettoise « Coop Métis-sée » et une seconde fois par le magicien local Jordane Dewost qui a séduit et vraiment étonné le public.

Les lauréats de l'année 2025 dans les différentes catégories sont :

- Etablissement scolaire : l'école élémentaire Pierre-Perret
- Handisport : Marco Ferreira (USC sport pour tous)
- Dirigeant de club : Sahin Ibtissam (USC Football)
- Educateur-trice : Clémentine Cavalli

(Galaxy Cheer)

- Espoir féminin : Marie Trabelsi (Palmeurs du Gâtinais)
- Espoir masculin : Roméo Lamotte (Judo club chalettois)
- Club de l'année : Union gymnique de Chalette
- Sportive de l'année : Aïda Touré (USC Taekwondo)
- Sportif de l'année : Louis Hardouin (Guidon chalettois)

Patrice Avezard



Sportive de l'année : Aïda Touré, (représentée par sa maman) de l'USC Taekwondo.



Sportif de l'année : Louis Hardouin, (représenté par Patrick Foucher) du Guidon Chalettois.



Dirigeante de l'année : Ibtissam Sahin, de l'USC Football



Club de l'année : Union gymnique de Chalette.



Espoir masculin : Roméo Lamotte du Judo Club Chalettois.



Educatrice de l'année : Clémentine Cavalli (représentée par la trésorière du club) des Galaxy Cheer.



Espoir féminin : Maris Trabelsi des Palmeurs du Gâtinais.



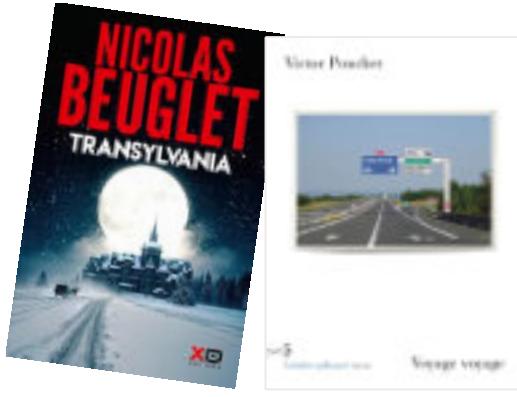
Etablissement scolaire : école élémentaires Pierre-Perret.



Etablissement scolaire : école élémentaires Pierre-Perret.



LES COUPS DE CŒUR



Roman adulte

Transylvanie

Nicolas Beuglet

La jeune inspectrice Mina Dragan est envoyée au château de Bran en Transylvanie pour enquêter sur un meurtre étrange. C'est pour elle le début d'un jeu de piste terrifiant qui lui fera découvrir la face cachée et peut-être pas si imaginaire des contes de fées de notre enfance. Dans ce nouveau thriller, Nicolas Beuglet aborde la désaffection pour la lecture, l'omniprésence des réseaux sociaux et interroge le rôle des médias dans la construction d'une vérité publique. Les chapitres courts et les rebondissements permanents rendent la lecture très addictive.

Roman adulte

Voyage voyage

Victor POUCHET

"Orso voulait mettre en place ce qu'il appelait la théorie de la grande diversion. Il avait trouvé cette formule dans un livre et elle lui plaisait. Il fallait se changer les idées. Penser à autre chose." Quand Orso décide de prendre la route sur un coup de tête, Marie, enlisée dans son chagrin, le suit sans réchigner. Il l'entraîne dans un road-trip improvisé à travers la France des musées improbables, du musée du poids à celui de l'amiante, de la Gendarmerie à celui du pigeon, autant de destinations insolites pour tenter d'échapper au réel. Dans ce roman décalé et touchant, Victor Pouchet donne de la légèreté à la tristesse et réussit à mettre de la poésie

dans l'exploration de friches industrielles !

Roman adulte

Le livre des portes

Gareth Brown

Déjà, ce livre est beau ! Il n'y a qu'à regarder la couverture et le piège se referme sur nous. Quête initiatique, lutte contre les forces du mal, voyages dans le temps... tous les ingrédients sont réunis ici pour un fantastique plaisir de lecture. Les personnages sont formidablement campés. Le Livre des portes est aussi, et surtout, un hommage sans précédent aux pouvoirs merveilleux des livres. Laissez-vous prendre au jeu de ce premier roman de Gareth Brown, vous n'aurez qu'une envie : connaître le fin mot de cette histoire !

Conte

Ô Pinocchio

Imme Dros et Carll Cneut

Le vieux Geppetto fabriquait de beaux jouets en bois. Ce jour-là, le bois se mit à hurler sous les coups de maillet. Y avait-il quelqu'un de caché ? Geppetto continua de travailler et, soudain, une marionnette sortit du bois, laquelle bougeait et parlait toute seule ! Une marionnette un peu espiègle. Son nom ? Pinocchio !

BD jeunesse

Ninn

Darlot et Pilet

Mystères et aventures, entre deux mondes, réel et fantastique, ayant pour toile de fond le métro parisien. Ninn, jeune orpheline, accompagnée de ses acolytes, part en quête de son identité, de sa destinée. Il s'agit du septième album d'une belle série à découvrir. Vivez la suite !

Jeu

Chakapuces

Un petit jeu de cartes délirant : ici, les félin ne se contentent pas de miauler mignon, ils rapportent des points... à condition que vous sachiez jouer vos cartes au bon moment, entre optimisation et petits coups bien placés.

Jeu à partir de 8 ans, de 2 à 6 joueurs, pour des parties de moins de 30 minutes.

Rendez-vous

ANIMATIONS

- **Expos et animations à la médiathèque :** retrouvez tous les prochains rendez-vous page 16 !

ATELIERS de l'EPN

- **Archiver ses photos sur son smartphone**
Tout public
Samedi 10 janvier · 9h45-11h30
- **Découvrir les intelligences artificielles**
Tout public
Samedi 17 janvier · 9h45-11h30
- **Éviter les arnaques en ligne**
Tout public
Samedi 24 janvier · 9h45-11h30

Les ateliers de l'espace public numérique sont gratuits et sur inscription au 02 38 07 24 90 ou epn@ville-chalette.fr.



Les propos tenus sur cette page n'engagent que leurs auteurs

Élu·e·s communistes, républicains et citoyens

anne.pascaud@ville-chalette.fr

En raison de la période pré-électorale, le groupe majoritaire n'est pas autorisé à publier de tribune jusqu'aux résultats des élections municipales de 2026.

Élu·e·s socialistes

christophe.rambaud@ville-chalette.fr

En raison de la période pré-électorale, le groupe majoritaire n'est pas autorisé à publier de tribune jusqu'aux résultats des élections municipales de 2026.

Un nouvel élan pour Chalette

cyril.faure@ville-chalette.fr

Texte non parvenu

Changement de cap pour Chalette

farah.loiseau@ville-chalette.fr

Texte non parvenu

France insoumise

alexis.christodoulou@ville-chalette.fr

Texte non parvenu

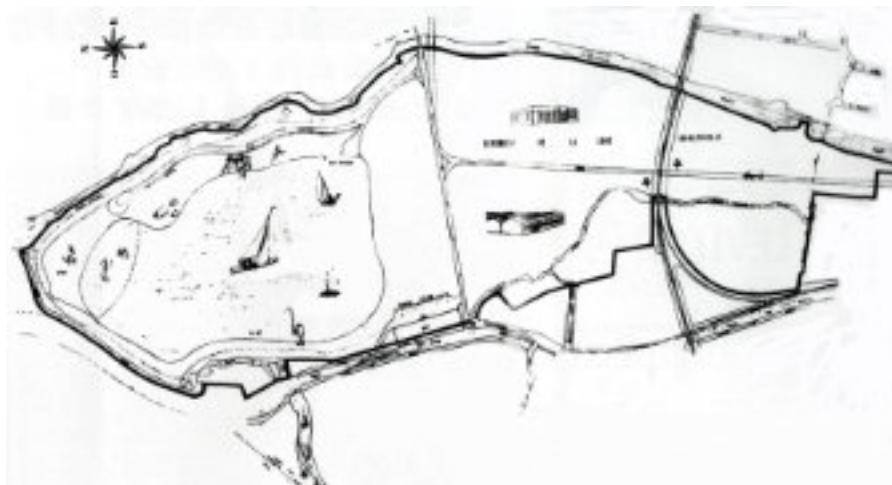
Ensemble, écologistes et solidaires

kasim.balaban@ville-chalette.fr

Texte non parvenu

L'HISTOIRE DU LAC DE CHALETTE

LA CRÉATION DU LAC



Nous sommes en 1973. La municipalité s'interroge alors sur l'avenir de la grande prairie de Châlette.

Deux visions s'opposent :

La prairie connaîtra-t-elle le même sort que celle de Puy-la-Laudé, transformée en une succession de trous d'eau privés, inaccessibles au public, y compris pour la pêche ?

Ou bien deviendra-t-elle une nouvelle zone industrielle dynamique, créatrice de centaines d'emplois, intégrant un vaste plan d'eau public ouvert à tous pour les sports nautiques et la pêche ?

La construction du nouveau pont du Gué-aux-Biches, prévue à la fin de l'année, doit par ailleurs faciliter l'accès à cette future zone d'activité.

Les actions engagées

1. Obtenir la déclaration d'utilité publique

Le dossier a été déposé et, le 6 mars 1973, un arrêté préfectoral a ordonné

l'ouverture d'enquêtes conjointes d'utilité publique et parcellaire.

Le 5 avril, le commissaire-enquêteur rend un avis favorable au projet.

Après plusieurs démarches, la déclaration d'utilité publique vient enfin d'être publiée par les services préfectoraux : une étape décisive vient d'être franchie.

2. Permettre l'acquisition des terrains

Le 29 août 1973, la Commission départementale des opérations immobilières et de l'architecture émet un avis favorable : les acquisitions pourront être réalisées au prix fixé par le service des Domaines ou, en dernier recours, par voie d'expropriation.

3. Préserver le projet face aux demandes d'extraction

Pour éviter que les extractions sollicitées par la société « Le Ciment Route » ne compromettent les projets de la municipalité, une réunion s'est tenue le 13 juillet 1973 entre les services préfectoraux et les représentants de la Ville.

État-civil



Naissances

- AYGÜN Ayla
- JAWDOSZYN Claude
- SAHIN Hifa
- CAPRAZ Suheyl
- OZKAN Eren-Ali



Mariages



Décès

- JAWDOSZYN Claude
- TURGIS Marcel
- PAPAZIAN Elisabeth
- LHOMMEAU Maurice
- CHERIGUI Ahmed

Ces échanges ont permis de clarifier les enjeux et d'engager un dialogue constructif.

Le 18 juillet, un arrêté préfectoral rejette la demande d'extraction déposée par l'entreprise.

Une dynamique désormais irréversible

Les bases sont posées : la zone industrielle et l'espace de loisirs verront bien le jour.

La Ville a déjà entamé l'achat des terrains. Parallèlement, un contrat est en cours de négociation avec la société « Le Ciment Route » pour l'aménagement d'un plan d'eau de 26 hectares.

Grâce au soutien des habitants, la municipalité a surmonté les premiers obstacles.

C'est l'avenir de Châlette qui se dessine, avec des projets structurants au service de tous les Chalettois.

À suivre...



VIOLENCES FAITES AUX FEMMES UN BANC ROUGE INSTALLÉ AU LAC

À l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, le 25 novembre 2025, un banc rouge a été inauguré au bord du lac de Châlette-sur-Loing, à la base de voile. Cette initiative, portée par l'association Femmes Solidaires, s'inscrit dans un mouvement national et international de sensibilisation et de mémoire.

Installé dans un lieu public, le banc rappelle que ces violences ne doivent pas rester invisibles et que chaque vie fauchée est une tragédie. Il invite chacun à s'arrêter, réfléchir et s'engager pour un changement des mentalités et une meilleure prévention.



NOUVEAUX HORAIRES : L'ACCUEIL DE LA MAIRIE SERA DÉSORMAIS FERMÉ AU PUBLIC LES VENDREDIS APRÈS-MIDI !

SAM
24
JANVIER

20H30



Tarif réduit : 5 €
Plein tarif : 10 €



HK POÈTE EN CAVALE

Spectacle musical · Tout public

Formidable conteur, HK nous propose un spectacle conscient et éclairé, tout autant que fédérateur et poétique. Son leitmotiv de toujours : faire en sorte, par l'écriture, par la musique, que les gens gardent ou retrouvent l'envie de danser ensemble par delà leurs différences et leurs divergences, dans une époque où tout ou presque pourrait nous inciter à nous enfermer, à nous cloîtrer, à repousser l'autre. Poète en cavale est une ode à l'irréverence joyeuse, à la liberté d'expression et au vivre ensemble.

5, rue de la Forêt
45120 Chalette-sur-Loing
02 38 93 17 96
culturel@ville-chalette.fr



SAM
31
JAN

DIM
01
FÉV

THÉÂTRE & chants

14H · LE HANGAR

Spectacle humoristique avec la troupe du Grenier Chalettois mise en scène par Ronan Chambault et chansons populaires interprétées par les Rossignols de Chalette, la chorale dirigée par Stephen Lefèvre. Entrée libre.



Chalette

sur Loing



SEMURPA

Mme DELTA : 06 81 79 13 24



Le Hangar
5, rue de la Forêt - Chalette

SAM
7
FÉVRIER

20H30



Tarif réduit : 5 €
Plein tarif : 10 €



GHLISLAIN BLIQUE

AUCUNE COMPÉTENCE PARTICULIÈRE

Stand up · Tout public

Il est difficile de mettre Ghislain dans une case. Celle des antihéros, à la rigueur, au bord de l'exaspération à chaque phrase prononcée. Au fond, ce qu'il raconte n'est qu'une partie d'un tout. C'est sa manière de le faire, percutante, qui captive l'auditoire et réveille les salles. Il raconte ses joies, réussites, peines et échecs avec le même ton.

5, rue de la Forêt
45120 Chalette-sur-Loing
02 38 93 17 96
culturel@ville-chalette.fr



MER 21 JANVIER · 18H30

VEN 23 JANVIER · 18H30

LECTURES et magie

Un spectacle de magie avec la Fée Sylvie, agrémenté de lectures à voix haute à l'occasion des nuits de la lecture pour ados et adultes sur inscription



1, avenue Jean-Jaurès - Chalette-sur-Loing

02 38 07 24 95 - mediatheque.chalette@agorame.fr



AGORAME



*Yœux du maire
À LA POPULATION*

SAM 17 JANVIER 2026

18h · Salle polyvalente · Maison des associations
32, rue Claude-Debussy · Chalette